

JOURNAL DE FEVRIER 2024

PSG/Finances Publiques : QUAND LA DGFIP MARQUE CONTRE SON CAMP



L'affaire est révélée par Médiapart et commence à l'été 2017 : le PSG négocie avec Barcelone le transfert de Neymar da Silva Santos, et oui, parce que les footballeurs ont un nom et un prénom, sont des citoyens, perçoivent un salaire... parfois mirobolant... et doivent s'acquitter des obligations fiscales en découlant. Comme dirait... « à côté du footballeur, il y a l'homme ».

Pour être précis sur les sommes, le contrat est négocié pour cinq ans soit un total de : 489 millions d'euros, répartis en 267 millions d'euros pour la rémunération du joueur et 222 millions d'euros représentant la clause libératoire au club catalan (Source El Mundo 09/2021).

G. Darmanin est alors ministre des Comptes publics et son directeur de Cabinet est un certain J. Fourmel, futur directeur général de la DGFIP et plus récemment nouveau directeur de cabinet de B. Lemaire.

Le 4 janvier 2024, Médiapart révèle que le PSG, sur les conseils du Ministre et les recherches de son directeur de cabinet, s'est vu... par rescrits... dispensé de régler l'impôt et les cotisations sociales afférents à cette « indemnité »... **Hulahup!!!**

Naissance d'un nouveau Cab. Conseil : Hulahup, Darmatruç
Ministère des Comptes Publics, bureaux : Xe étage Bâtiment x, 139 rue de Bercy 75012 Paris

Fourchette basse, cela représente un **manque à gagner pour l'état de 64 millions d'euros.**

Outre ces infos footballistiques, il faut mettre ces montants en perspectives :

- § Avec l'État sur le point de promulguer une loi demandant une caution aux étudiants étrangers, une présence continue d'au moins 5 ans pour prétendre aux prestations sociales, remettant en cause l'accès à l'aide médicale d'état, l'accès aux hébergements d'urgence;
- § Avec S. Guerin annonçant une année blanche pour la revalorisation salariale des fonctionnaires ;
- § Avec la négociation sur l'Égalité au ministère des Finances : 3 millions d'euros proposés pour atteindre l'égalité salariale femmes/hommes quand nous estimons le besoin à 224 ;
- § Avec les propositions indemnitaires miséreuses pour les 94000 agents de la direction des finances publiques qui assument depuis des années une grande part des suppressions d'emplois dans la fonction publique.

Alors oui, Monsieur Neymar Da Silva a certainement acquitté sa contribution fiscale au cours des 7 années passées en France, mais comme tout un chacun non ?

Est-ce vraiment le rôle des hiérarques du ministère des Finances d'être les conseils en défiscalisation d'un club de football ? Le président Macron se plaint à nous faire des soirées de morale mais ce n'est pas dans les services « de base » que les perquisitions ont eu lieu mais bien dans les bureaux de la DGFIP... (le 15 janvier 2024).

La CGT Finances Publiques soutient les agents qui, encore une fois, seront au contact des contribuables et assumeront le manque de probité des responsables politiques.

La CGT Finances Publiques souligne la compétence reconnue des personnels ceux-ci travaillant au service de l'intérêt général et public et non des actionnaires qatariés.

De l'argent il y en a puisque le budget de l'état a les moyen de se dispenser de 64 millions de recettes.

Pour la CGT Finances Publiques, la DGFIP doit maintenant augmenter ses agent.e.s en accordant une revalorisation indemnitaire substantielle !

Phrase du mois :

« Mais, après tout la richesse ne constitue pas le vrai pouvoir par elle-même; elle est le moyen d'obtenir le pouvoir, qui est gouvernemental par essence. »

Jack LONDON

Gouvernement Attal : la moitié des ministres sont millionnaires

Le journal L'Humanité révèle que 19 des 43 ministres du Gouvernement de E. Borne sont millionnaires. Ce constat est issu de l'examen des déclarations de patrimoine rendues publiques par la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique.

Or, dans celui de G. Attal, cette part est de 50 % !! Soit 17 ministres !

Décrié pour avoir instauré une politique en faveur des riches lors de son premier mandat, le Président a pour réponse d'installer des gouvernements de millionnaires pour son 2ème mandat. Difficile d'imaginer qu'ils seront proches des préoccupations de nos citoyens confrontés à des hausses continues des biens de consommation courants.

Ce sont ces mêmes millionnaires qui ont :

- supprimé l'ISF
- repoussé l'âge de la retraite de 2 ans
- cassé le Code du travail
- réduit les indemnités des chômeurs
- réduit les APL
- continué de détruire l'hôpital et les services publics.

Et on attend toujours le ruissellement ! La guerre de classe s'accroît, défendue aussi par la caste médiatique. On continue à subir ?

NEGOCIATIONS DGFIP :

Des négociations indemnitaires se sont engagées à la DGFIP depuis l'automne. Réclamées depuis 2 ans par les 4 organisations syndicales représentatives, elles se déroulent non pas entre le seul DG et les OS, mais bien entre la DGFIP et nous, ses 94 000 agents ! NOUS, de plus en plus éprouvés par les conditions d'exercice de nos missions. NOUS, fatigués des réformes brutales subies ces dernières années. NOUS, accablés par la stagnation de nos rémunérations.

En 10 ans, en moyenne, 2 000 emplois ont été supprimés par an ! Ce sont donc 20 000 suppressions d'emplois que, NOUS, les 94 000 agents restants supportons en maintenant la DGFIP debout... cela sans aucune revalorisation de notre régime indemnitaire !

Depuis 2008, environ 3 milliards ont été économisés sur notre dos ! Et il n'y aurait pas d'augmentation du régime indemnitaire qui compte ??

La DGFIP est le réservoir des suppressions d'emplois dans la fonction publique d'État depuis des années. Nous subissons restructurations, réorganisations et bouleversement de nos missions sans relâche. Il est grand temps de prendre en considération notre conscience professionnelle et notre technicité.

Depuis 2 ans, au prétexte de la guerre en Ukraine, l'inflation n'en finit plus de progresser et les prix s'envolent, exemples : les prix des produits alimentaires ont augmenté de près de 12 % en 2023 (7,3 en 2022) ; l'inflation s'est fixée à + 4,9 % en 2023 (5,2 en 2022) ; l'électricité : après une augmentation de 25 % en 2023, c'est + 10 % en février 2024, augmentation imposée à grand coups de 49-3 (loi de finance).

La première proposition de la Direction était d'abonder la part indemnitaire de 3 points supplémentaires d'ACF (allocation complémentaire de fonction) à tous les agents et agentes, soit une augmentation de 12,50 € par mois.

Mais après plusieurs séances de négociations, l'intersyndicale a pu faire porter cet abondement à 6 points d'ACF soit 25 € nets/mois en 2024 et 4 points d'ACF soit 16,50 € nets/mois en 2025, c'est-à-dire au total une augmentation pérenne de 41,50 €/mois à compter de 2025 (500 euros nets /an). Ce qui est bien loin de rattraper les pertes cumulées de pouvoir d'achat dues au gel du point d'indice et à l'inflation.



ENTRETIEN PROFESSIONNEL 2024 :

La campagne évaluation est lancée et les premiers entretiens ont déjà eu lieu. La CGT met à disposition sur son site national une explication spécifique pour les A (item « management ») et un guide très fourni dans lequel vous pouvez retrouver notamment une frise chronologique de l'exercice évaluation, pour ne pas vous loucher. Rappelons encore une fois l'impérative vigilance à avoir sur cet exercice qui peut paraître vain et sans effet alors qu'il est structurant.

L'évaluation des cadres A a subi de profondes modifications en 2023 sur la Gestion 2022 avec une très mauvaise communication de la Direction générale vers les évaluateurs. Avec pour conséquences beaucoup d'approximations et d'erreurs dans les Comptes Rendus d'Entretien Professionnels de la part des chefs de service (disparition du tableau synoptique, doutes sur les rubriques à remplir dans le tableau des compétences managériales...). Le CREP est devenu la pierre angulaire de la carrière, aussi bien dans le cadre d'une promotion que d'une mutation. Aux vues des CAPN de recours de 2023 et des discussions avec le bureau RH des A et A+ de la DG (BRH), la plus grande vigilance doit être observée.

<https://www.cgffinancespubliques.fr/content/entretien-professionnel-2024-conseils-des-capistes>